

5 mai 2014

Procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2014 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Eric Laforge  
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence du Monsieur le maire André Fafard.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

62-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

63-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2014 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 25 avril 2014

épargne courant	308 580.41
épargne à terme régulier	200 000.00
rachetable	72 478.01
<b>TOTAL</b>	<b>581 058.42</b>

Caisse recettes au 30 avril 2014

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>157 314.97</b>
---------------------------	-------------------

5 mai 2014

64-14

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 57 310.77\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	41 417.83\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>15 892.94\$</u>
	57 310.77\$

DÉPÔT RAPPORT TRIMESTRIEL

Guylaine Bourgoïn, gma, directrice générale et secrétaire trésorière dépose les états comparatifs de revenus et de dépenses du 1er janvier au 30 avril 2014, tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

ÉCLAIRAGE DU PARC DE LA COUR D'ÉCOLE ET DU TERRAIN DE PÉTANQUE

En ce qui concerne la demande d'éclairage additionnel pour les jeux qui sont situés dans le parc école et que les enfants peuvent utiliser en tout temps, le besoin sera évalué en même temps que l'éclairage pour le terrain de pétanque. Les travaux seront exécutés selon le besoin.

65-14

DEMANDE DE LA FABRIQUE POUR RÉPARER DES TROUS DANS L'ASPHALTE DE LEUR STATIONNEMENT

Après avoir reçu une lettre en date du 30 avril dernier demandant de remplir quelques trous dans l'asphalte sur le terrain de la Fabrique, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accueille la demande positivement et effectuera les légers travaux.

5 mai 2014

66-14

INTERVENTION AUPRÈS DU MTQ POUR  
L'INTERSECTION DU RANG BRODEUR

CONSIDÉRANT QU'il y a une intersection des rangs Brodeur, chemin St-Hyacinthe et rang d'Upton située dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le rang Brodeur est à l'entretien du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà eu des accidents mortels;

CONSIDÉRANT QUE des accidents avec blessés et dommages matériels se produisent régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE le dossier a déjà été étudié par le Ministère des Transports et que certaines corrections ont été apportées mais que le problème de sécurité n'est pas réglé;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a comme priorité la sécurité de ses citoyens et des usagers de la route qui circulent chez nous;

CONSIDÉRANT QUE certains résidents qui habitent à proximité de cette intersection ne se sentent pas en sécurité lorsque des accidents surviennent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers pour toutes les raisons énumérées ci-haut, de faire une nouvelle demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un arrêt obligatoire aux 4 intersections.

67-14

TOURNOI DE GOLF DES SERVICES INCENDIE DE L'EST  
DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des élus d'accorder une commandite de 100\$ au Tournoi de golf des Services incendies de l'Est de la Montérégie. Le tournoi aura lieu le 8 juin au Club de golf d'Acton Vale.

Les bénéfices de ce tournoi sont remis dans la région aux enfants malades et leur famille demeurant dans les municipalités desservies par les Services incendies participants.

5 mai 2014

68-14

DONS POUR LE CHUS, CH HONORÉ MERCIER, CH STE-CROIX ET FONDATION STE-JUSTINE

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 50\$ à chacun des organismes suivants : le CHUS, Centres hospitaliers Ste-Croix et Honoré Mercier et Fondation Ste-Justine.

69-14

CONTRIBUTION POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 950\$ tel que prévu au budget à M. Richard Rajotte et als comme participation financière pour l'entretien de la piste de ski de fond pour la saison 2013-2014.

70-14

NETTOYAGE DES FOSSÉS ET AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que seront réalisés les travaux d'entretien de voirie prévus au budget 2014 dans la liste des prévisions budgétaires aux numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 seront réalisés, donc travaux de nettoyage de fossés de chemins, fauchage des levées, traitement des fissures, balayage des rues, rapiéçage d'asphalte, rechargement de gravier et grattage des chemins, traçage sur pavé, remplacement de panneaux de signalisation.

71-14

PRIX POUR TRAITEMENT DE FISSURE

Les prix suivants sont obtenus pour le traitement des fissures pour une distance de 5000 mètres linéaire:

Scellements J.F. inc : 1.39\$ du mètre linéaire

Pavage S.M. : 1.32\$ du mètre linéaire

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la compagnie Pavage S.M. inc. soit engagée pour effectuer les travaux décrits dans la soumission pour le 5000 mètres linéaire de traitement de fissure au coût de 1.38\$/m/lin pour un coût total approximatif de 6900\$ plus taxes.

5 mai 2014

### FAUCHAGE DES LEVÉES

Des soumissions pour le fauchage des levées sur le haut des talus intérieurs de la route (un seul côté de la levée du fossé) seront demandées aux entreprises suivantes : Débroussaillages Roxton, Entreprise R et M d'Acton Vale, les Entreprises Maverix, les Entreprises Alain Bélanger et fils de St-Guillaume et M. Alain Fluet de St-Théodore d'Acton.

72-14

### RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'affiliation à Loisir et Sport Montérégie 2014-2015 au montant de 75.50\$ plus taxes.

Que Patrick Salvas soit nommé représentant de la municipalité à l'assemblée générale annuelle ou toute autre assemblée spéciale qui pourrait avoir lieu durant la période d'affiliation 2014-2015.

73-14

### COTISATION ANNUELLE AU COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la cotisation annuelle de 25\$ pour le CDRN.

74-14

### DEMANDE DE PRIX À DES ENTREPRENEURS POUR LEURS MACHINERIES ET LEURS MATÉRIELS

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des prix pour leurs machineries et leurs matériels aux entrepreneurs suivants : Germain Blanchard Ltée, DPS, Sylvain Plante, Claude Larivière et Les Entreprises P'E. Denis.

### REMPACEMENT DE L'AILE AVANT DU CAMION INTER

L'inspecteur municipal a l'autorisation de vendre pour le fer l'aile avant du camion inter qui sera remplacée par contre il devra conserver les ressorts et toutes les pièces qui pourraient être réutilisées.

5 mai 2014

75-14

RÉPARATION DU CAMION FORD

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la réparation du camion Ford, de faire vérifier la transmission et le joint d'étanchéité de l'arbre du moteur (crank shaft).

76-14

PRIORITÉS MUNICIPALES 2014-2015

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que les priorités municipales pour l'année 2014-2015 pour le programme d'amélioration du réseau routier local sont les suivantes :

- 1) Couche d'usure dans la route du 12 ième rang
- 2) Couche d'usure dans le rang d'Upton
- 3) Couche d'usure dans le 12 ième rang sud.

77-14

RÉSOLUTION TECQ POUR AJOUTER LA ROUTE CLOUTIER À NOTRE PROGRAMMATION

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande au Ministère des Transports et au Ministère des Affaires municipales d'accepter une modification à notre programmation de travaux de voirie dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013) afin d'ajouter les travaux d'asphaltage de la route Cloutier.

78-14

PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) VOLET RÉCLAMATION FINALE MODIFIÉE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du

ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par Pier-Hugo Chagnon et adopté à l'unanimité que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour présentée la reddition de compte modifiée;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

79-14

#### ACHAT D'UN TRACTEUR

Considérant que la municipalité doit remplacer son tracteur Case Inter, il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur le maire André Fafard et les conseillers disponibles à magasiner et à faire l'achat d'un tracteur usagé entre 100 et 125 forces de moteur au montant de moins de 25 000.00\$.

5 mai 2014

DÉFI CYCLISTE AU PROFIT DE LA FONDATION SANTÉ  
DAIGNEAULT-GAUTHIER

Le défi cycliste de la Fondation santé Daigneault-Gauthier aura lieu le dimanche 8 juin prochain.

Notre Municipalité participe en offrant aux participants des bouteilles d'eau, des jus et une collation ainsi que l'accès aux Centre des Loisirs et au Chalet des Loisirs. La demande d'assistance au service incendie a été faite par la municipalité. Jérémy Fontaine et Jean Collard accueilleront les participants et verront au ravitaillement.

80-14

DEMANDE DE COMMANDITE POUR ÉQUIPE SENIOR DE  
SAINT-NAZAIRE D'ACTON

CONSIDÉRANT QU'il y a une nouvelle équipe de soccer senior dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal encourage l'activité physique et la possibilité que soit offert aux citoyens de continuer à faire du sport après 17 ans;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde une commandite de 200\$ pour défrayer une partie des vêtements pour environ 20 joueurs, chandails et shorts au couleur de la municipalité soit orange et noir. À la fin de la saison il est bien entendu que le tout sera remis au Club de soccer Saint-Nazaire comme pour les autres équipes.

81-14

DEMANDE D'ACHAT POUR UN DÉFIBRILLATEUR

Il est proposé par Roger Collard que le conseil municipal décide d'acheter un défibrillateur qui pourrait être localisé dans l'unité d'urgence du service incendie. Le coût approximatif est de 2000\$ plus taxes.

Une demande sera adressée à la Caisse de la Seigneurie de Ramezay afin d'être partenaire pour ce projet.



5 mai 2014

### ATELIER

Il est suggéré par un conseiller municipal de tenir un atelier (caucus) par mois en plus de la réunion mensuelle : à discuter. Une période de questions sera ajoutée au début de chaque réunion mensuelle.

### RAPPORTS

- André Fafard : Plan d'intervention en infrastructures routières locales;
- Subvention des carrières et sablières;
- Pier-Hugo Chagnon : CDRN, protection de 100 hectares de milieux humides dans la MRC d'Acton.

### VARIA

- aménager le coin du chemin entrée rue Principale (usine d'épuration) afin d'y installer nos pancartes au besoin.

### AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

*Le conseiller Roger Collard propose l'ajournement à 23h02.*

*Le conseiller Roger Collard propose la reprise de l'assemblée à 23h06.*

### COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Demande de soutien à la campagne annuelle 2014 de la Fondation québécoise du cancer, porte parole Mme Huguette St-Pierre Beaulac ;
- Formulaire d'inscription pour le tournoi de golf des gens d'affaires de la région d'Acton 2014 du CLD et de la Chambre de Commerce;
- Invitation de Réseau Biblio de la Montérégie à la 37<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle des membres ;
- Invitation du Centre de Bénévolat d'Acton Vale à un 5 à 7 afin de célébrer l'ouverture officielle ;
- Avis de travaux d'Hydro Québec pour le remplacement de traverse, isolateur ou structure ;
- Lettre du Canadien National ayant pour objet l'application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires ;
- Lettre de la FQM ayant pour objet l'assurance collective ;
- Lettre du Ministère des ressources naturelles Québec concernant le mode d'impression recto verso de leurs documents ;
- Formulaire pour la formation sur la sécurité des aires de jeux publiques de Loisir et Sport Montérégie ;

- Relevé de paiement et de fourniture de matériaux de transport Québec pour le déneigement et déglçage rang Brodeur ;
- Lettre de la MMQ ayant pour objet l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres sociétaires de la Mutuelle des Municipalité du Québec ;
- Invitation des Journées de la Culture à participer aux 18<sup>es</sup> journées de la culture ;
- Invitation à une demi-journée de formation offerte par Aquatech, Maxxam et Mission HGE ;
- Lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet la transmission d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton ;
- Versement des droits sur les carrières et sablières de la MRC d'Acton pour 2013 ;
- Annonce du journal La Voix de la MCR d'Acton et son édition spéciale ;
- Avis public de la MRC d'Acton concernant le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 ;
- Annonce de Via Capitale concernant la vente d'une propriété dans le secteur de la rue St-Antoine ;
- Avis du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saint-Hyacinthe concernant leur nouvelle adresse ;
- Lettre d'Aquatech ayant pour objet le certificat d'assurances ;
- Annonce d'Hydro Québec concernant la subvention pour votre vieux frigo ou congélo.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question est réservée au public.

82-14

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 23 heures 25.

---

André Fafard  
Maire

---

Guylaine Bourgoïn, gma  
Directrice générale et  
secrétaire trésorière